

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1087/SG/CG portant revalorisation de l'indemnité mensuelle de M. Ali Otban Ali, Akel Maandita du Cercle de Tadjoura.

n° 70-1087/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
16 septembre 1970

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1970

Date du numéro
10 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Otban Ali, Akel Maandita du Cercle de Tadjourah percevra une indemnité mensuelle de seize mille six cent cinq francs Djibouti (16.605. F.D.) pour compter du 1° avril 1970.